

FICHE ACTION 2011/2012



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX LIÉS AUX SPÉCIALITÉS

Michel PIANA (Coordonateur)
Frédérique COLLY IEN économie & gestion
Bernadette VINNAC IEN économie & gestion
Frédéric GUIRAL IEN mathématiques - sciences
Stéphane GOY chargé de mission en STI
Pierre POTTEZ IEN lettres-anglais
Daniel THOMAS IEN économie & gestion

▣ CADRE RÉGLEMENTAIRE

Article 3 -Le volume horaire de 152 heures correspondant aux enseignements généraux liés à la spécialité préparée est réparti par l'établissement

[Décret n° 2009-148 du 10/02/2009 relatif à l'organisation de la voie professionnelle](#)

[Arrêté du 10/02/2009 relatif aux champs professionnels prévus à l'article D. 333-2 du Code de l'éducation](#)

▣ OBJECTIFS

Favoriser l'ancrage professionnel au sein des enseignements généraux,
Sensibiliser les équipes de direction et les enseignants dans le cadre du conseil pédagogique,
Impulser la mise en place des heures conformément aux textes réglementaires,
Poursuivre l'accompagnement dans la mise en œuvre.

▣ PUBLIC

Chefs d'établissement

Chefs de travaux

Pour les spécialités comportant un enseignement de sciences physiques et chimiques :

Enseignants de français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués

Pour les spécialités comportant un enseignement de LV 2

Enseignants de français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou arts appliqués

▣ RÉSULTATS ATTENDUS & PRECONISATIONS ACADÉMIQUES

- Production d'un document d'accompagnement,
- Évolution des pratiques pédagogiques,
- Utilisation pertinente des 152 heures conformément aux textes.

🚩 ACTIONS ENGAGÉES EN 2010-2011

Les travaux ont été engagés au niveau académique par le corps d'inspection durant les années scolaires 2009/2010 et 2010/2011.

Ressources élaborées : diaporama, exemples de compétences communes aux domaines généraux et professionnels, article revue Économie et management, exemples de mises en œuvre sur le site académique.

Le bilan des observations de ce dispositif a été présenté aux chefs d'établissements en juin 2011 lors d'une réunion sur la rénovation de la voie professionnelle.

http://disciplines.ac-bordeaux.fr/voiepro/?id_category=10 (site académique voie professionnelle)

🚩 CONSTATS RENTREE 2011

Une mise en œuvre nuancée dans les établissements.

Une prise de conscience variable du rôle important de l'EGLS dans la rénovation de la voie professionnelle.

Une créativité pédagogique qui s'exerce également à travers des projets concrets, inscrits dans la logique du projet d'établissement et dans le cadre du conseil pédagogique.

Une pédagogie de projet instillée dans les EGLS qui favorise l'évaluation des compétences et les attitudes ainsi que les savoirs associés.

Les 152 heures dédiées ne sont pas toujours utilisées dans le cadre réglementaire mais englobées dans les horaires d'enseignement général.

Les difficultés d'application sont en relation avec la mise en œuvre des dispositifs liés à la rénovation de la voie professionnelle : affichage des heures, objectifs, contenu, activités en relation avec les projets.

Le travail en commun entre enseignants du domaine professionnel et du domaine général n'est pas toujours effectif.

🚩 ACTIONS PRÉVUES & CIBLES D'OBSERVATION

- 👉 Poursuivre la mise en ligne de ressources (diaporama, exemples de projets...),
- 👉 Réaliser un tableau récapitulatif de la situation existante, par l'intermédiaire des IEN référents
- 👉 Repérer les enseignants impliqués dans le dispositif afin de disposer d'un vivier de personnes ressources,
- 👉 Proposer d'autres exemples de réalisations concrètes mises en œuvre sans investissement matériel particulier
- 👉 Créer une banque d'outils : fiches de mise en œuvre...
- 👉 Sensibiliser les chefs d'établissement à ce dispositif intégré à la rénovation de la voie professionnelle, au même titre que l'accompagnement personnalisé.

🚩 MÉTHODOLOGIE

1. Rappel du cadre réglementaire.
2. Expérimentation académique 2011/2012 :
 - Observation des pratiques sur quatre établissements de Dordogne et Lot et Garonne et quatre établissements des Landes et Pyrénées Atlantiques.
 - Recueil des constats, des mises en œuvre, d'analyses de pratiques.
 - Constitution en équipes inter catégorielles de préconisations en direction des équipes de direction et des équipes pédagogiques lors d'une journée de formation.
3. Définition des modalités d'accompagnement des équipes de direction et des équipes pédagogiques par le corps d'inspection.
4. Production de ressources documentaires à destination des équipes de direction et des équipes enseignantes.